

AUGUSTIN (LIB. ARB. 3,2,5) ET CICÉRON SUR LES ÉPICURIENS ET LA FORTUNE

Voulant défendre la Providence contre ses détracteurs, Augustin, au début du livre 3 du *De libero arbitrio* (date 387–391?)¹ se heurte à la prise de position des Épicuriens², qui, d’après le résumé qu’en donne Cicéron dans le *De fato*³, combattent, par la déclinaison des atomes, la nécessité du «destin», c’est-à-dire de l’enchaînement «fatal» des causes⁴. L’auteur du *De libero arbitrio* souligne le peu de poids de ce refus, qui s’appuie sur une confiance incohérente dans le «hasard»:

1) Sur les thèses majeures de ce livre, on se reportera à l’étude toute récente de J. Lössl, *Wege der Argumentation in Augustins De libero arbitrio*, ThPh 70, 1995, 345–351.

2) Ce sont eux qui sont visés dans le texte ci-après selon F. De Capitani, Il «De libero arbitrio» di S. Agostino, *Studio introduttivo, testo, traduzione e commento*, Milano 1987, 691 n. 11.

3) Le *De fato* était connu d’Augustin dès les Dialogues de Cassiciacum. Ses développements sur l’enchaînement des causes nourrissent l’argumentation de Licentius dans le *De ordine*, comme nous le montrons dans notre édition du *De ordine*, BA 4/3, Paris 1996, note complémentaire 7.

4) Cf. Cic. fat. 10,22: *Sed Epicurus declinatione atomi uitari necessitatem fati putat.*

Aut enim nullam diuinam prouidentiam praeesse rebus humanis libenter opinantur dumque fortuitis committunt casibus et animos et corpora sua traduntque se feriendos et dilaniandos libidinis diuina iudicia negantes, humana fallentes, eos a quibus accusantur fortunae patrocinio propulsare se putant, quam tamen caecam effingere ac pingere consueverunt, ut aut meliores ea sint a qua se regi arbitrantur aut se quoque cum eadem caecitate et sentire ista fateantur et dicere (lib. arb. 3,1,5)⁵.

Le texte que nous adoptons n'est pas exactement celui de W. M. Green⁶, reproduit par G. Madec, D. Gentili et F. De Capitani⁷. À l'instar du traducteur allemand C. J. Perl⁸ et surtout de l'éditeur W. Thimme, fort instruit des «Frühschriften» d'Augustin⁹, nous retenons la leçon de RV¹⁰ *traduntque* (non éloignée de la variante de G¹¹ *tradentes se*, laquelle a le tort de créer une nouvelle participiale difficile à rattacher par asyndète aux suivantes) au lieu de *tradunt* de M¹² choisi par W. M. Green. L'enjeu est important. Il s'agit de savoir si la proposition temporelle introduite par *dumque* s'arrête à *corpora sua* ou se prolonge jusqu'à *fallentes*. Nous penchons pour la seconde hypothèse, car la formule, appliquée aux Épicuriens, «s'abandonner aux passions» donne un contenu à l'idée générale de la «remise» qu'ils font de leur corps et de leur âme aux «hasards», *se tradunt* explicitant le sens de *committunt animos et corpora* par un pléonasmе qui se retrouvera dans la Lettre 254¹³ d'Augustin. À l'inverse une énumération avec asyn-

5) Trad. fr.: «Ou ils se plaisent à croire qu'aucune providence divine ne préside aux choses humaines et, tandis qu'ils s'en remettent, corps et âme, aux accidents du sort, et qu'ils s'abandonnent aux passions pour être frappés et déchirés, niant les jugements de Dieu, trompant ceux des hommes, ils croient repousser ceux qui les accusent en s'appuyant sur la protection de la Fortune, qu'ils ont pourtant l'habitude de représenter et de peindre aveugle, en sorte qu'ils se croient meilleurs que celle qui les mène et qu'ils reconnaissent sentir et exprimer ces sentiments avec le même aveuglement».

6) W. M. Green, dans CSEL 74, 93 = CC 29, 277.

7) D. Gentili, dans Sant' Agostino, Dialoghi 2, 294; G. Madec, dans BA 6, 388–390; De Capitani (comme n. 2) 374.

8) Aurelius Augustinus, Der freie Wille, übertragen von C. J. Perl, Paderborn 3¹⁹⁶¹, 118.

9) Augustinus, Theologische Frühschriften. Vom Freien Willen. Von der wahren Religion, hrsg. v. G. Green, übersetzt und erläutert von W. Thimme, Zürich–Stuttgart 1962, 227–228.

10) R = Rouen, Bibl. mun. 476, XII s. et V = Paris, Bibl. nat. lat. 14473 XII s. de la famille γ dans le classement des mss. établi par W. M. Green, CSEL 74, XI–XII.

11) G = Paris, Bibl. nat. lat. 13361 IX s. de la famille α (cf. CSEL 74, VI–VII).

12) M = München, Bayer. Staatsbibl. Clm. 14527 IX s., de la famille α.

13) Cf. Aug. epist. 254: ... *cui uoluerō se tradendam sub Deo iudice mihi committat*.

dète entre *committunt* et *tradunt* éloignés l'un de l'autre ne paraît pas compatible avec l'usage augustinien de ce trope¹⁴. De plus, comment cette asyndète, si elle existait, se laisserait-elle distinguer de la coupure syntaxique, qui marque le passage de la protase introduite par *dumque* à l'apodose qui commence avec *eos*?

L'abandon d'eux-mêmes aux passions (*se tradunt*), par laquelle, comme par un supplément d'immoralité, les Épicuriens «s'en remettent corps et âme aux accidents du sort» (*fortuitis committunt casibus et animos et corpora*), est en contraste avec la bravade exprimée par la principale *propulsare se putant*¹⁵. Or cet effet d'antithèse est détruit par la ponctuation des traductions anglaise de R. P. Russell¹⁶, française de G. Madec, italienne de F. De Capitani¹⁷, lesquels, en désaccord, pour les deux derniers du moins, avec le texte latin qu'ils impriment¹⁸, séparent de ce qui précède, par un point et virgule, voire un point (Russell), les mots traduisant les participiales à homéoteleute et «parison» *iudicia negantes, humana fallentes*, pour les rattacher à ce qui suit, alors qu'elles signalent les conséquences de l'abandon de nous-mêmes aux «passions», comme le fait, par le biais de la locution *ob eamque causam*, une séquence cicéronienne de fin. 1,14,47, dont le mouvement est calqué par Augustin dans la phrase que nous décortiquons¹⁹.

14) Sr I. M. Barry, *St Augustine, The Orator, a study of the rhetorical qualities of St Augustine's "Sermones ad populum"*, Patristic studies 6, Washington 1926, 97–103. Même observation à propos de l'usage d'Arnobé dans H. Hagendahl, *La prose métrique d'Arnobé*, Göteborg 1936, 212–223.

15) Julien d'Éclane, l'adversaire d'Augustin, se moque de la «honte» que celui-ci, érigé en accusateur, réintroduit dans sa problématique, après s'être fait fort de la «repousser»: cf. Aug. c. Iul. op. imp. 4,34: *illum, quem propulserat, reduxit pudorem*.

16) Cf. Saint Augustine, *The teacher, The free choice of the will, The will, grace and free will*, transl. by R. P. Russell, Washington 1968, 168: «they give themselves over to lust, to be battered and torn asunder. By denying God's judgments and evading the judgment of men, they fancy they can ward off their accusers through protection from the goddess Fortune».

17) Madec (comme n. 7) 391 ponctue ainsi sa traduction: «ils se livrent aux coups et aux blessures des passions; niant les jugements de Dieu, trompant ceux des hommes, ils croient repousser leurs accusateurs en se mettant sous le patronage de la fortune». Il est suivi par De Capitani (comme n. 2) 375: «Si danno ai colpi ed alle lacerazioni delle passioni; negando i giudizi divini, ingannando quelli umani, credono respingere coloro dai quali sono accusati con l'appoggio della fortuna».

18) Madec (comme n. 7) 390 édite le texte latin avec la ponctuation suivante: *tradunt se ferendos et dilaniandos libidinibus, diuina iudicia negantes, humana fallentes, eos a quibus accusantur fortunae patrocinio propulsare se putant*. De Capitani (comme n. 2) 374 raffine sur ses modèles en introduisant une virgule après *tradunt*.

19) Cic. fin. 1,14,47: *Tradunt se libidinibus constringendos ... ob eamque*

Du fait de cette fâcheuse ponctuation, qui fractionne en deux parts le «continuum» de l'analyse d'Augustin, les traducteurs, que nous venons de nommer, ne s'avisent pas qu'ils en évacuent l'ironie, ce trope validé dans le *De doctrina christiana*²⁰, qui souligne l'illogisme des comportements des Épicuriens: d'un côté, le relâchement (*dum committunt . . . traduntque*), de l'autre, le raidissement en pensée, du moins (*propulsare se putant*). Or le persiflage discret d'Augustin a pour caution celui de Cicéron²¹ dans une page du livre 5 des *Tusculanae disputationes* sur les incohérences d'Épicure, qui s'ouvre par cette question agressive: «Préférons-nous imiter Épicure?» L'Arpinate s'en sent empêché par plusieurs illogismes de la secte du Jardin. Elle prône la moralité et recommande ce qui va à son encontre, le plaisir; elle minimise l'impact de la Fortune et vitupère la douleur, que le sort risque à tout moment de nous procurer; elle se déclare «avec gloriole» fortifié contre la Fortune et fait fond sur ce qui en nous est sa proie de choix, notre condition physique²².

Augustin ne retient, il est vrai, du procès moqueur instruit par Cicéron que cette dernière contradiction, qui a pour objet la Fortune, mais, à son propos, il brode des variations qui ont un parfum de lieux communs cicéroniens, à savoir, les «accidents» du sort auxquels nous sommes «soumis» (Tusc. 5,1,2)²³, ses «coups» (off. 1,21,73)²⁴, les plaisirs qui nous font perdre le sens des repères moraux (fin. 1,14,47)²⁵, le défilancé aux «malhonnêtes gens» dans

causam . . . tum in damna, tum in dedecora incurrunnt. Le mouvement de la phrase est reproduit par Augustin: partant de la démission devant les passions (*tradunt se*), il passe à ses conséquences morales (*negantes . . . fallentes*).

20) Cf. Aug. doct. christ. 3,29,41: *Sed ironia pronuntiatione indicat quid uelit intellegi, uti cum dicimus homini mala facienti: 'Res bonas facis'*.

21) A. Haury, L'ironie et l'humour chez Cicéron, Leiden 1955, consacre ses pp. 195–196 à l'ironie de la polémique anti-épicurienne dans les derniers livres des *Tusculanae disputationes*.

22) Cf. Cic. Tusc. 5,9,26: *An malum Epicurum imitari, qui multa praecclare saepe dicit? Quam enim sibi constanter conuenienterque dicat, non laborat . . . Negat quemquam iucunde posse uiuere, nisi idem honeste, sapienter iusteque uiuat. Nihil grauius; nihil philosophia dignius, nisi idem hoc ipsum „honeste, sapienter, iuste“ ad uoluptatem referret. Quid melius quam fortunam exiguam interuenire sapienti? Sed hoc isne dicit qui, cum dolorem non modo maxumam malum, sed solum malum etiam dixerit, toto corpore opprimi possit doloribus acerrumis tum, cum maxime contra fortunam gloriatur?*

23) Cf. Cic. Tusc. 5,1,2: *Sin autem uirtus subiecta sub uarios incertosque casus famula fortunae est . . .*

24) Cf. Cic. off. 1,21,73: *Quae facilia sunt philosophis, quo minus multa patent in eorum uita quae fortuna feriat.*

25) Cf. supra n. 19.

les vicissitudes de la Fortune (rep. 1,4,7)²⁶ et l'alibi que son patronage peut procurer (parad. 3,17)²⁷, la silhouette aveugle de la Fortune, qui à son tour rend aveugle (Lae. 15,54)²⁸.

La marque la plus subtile de cette empreinte cicéronienne est, comme nous le disions, le ton plaisant où l'Arpinate excelle et qu'affecte ici Augustin pour enfoncer un coin dans la défense des «philosophies» consacrées. Cette manière d'ironiser sur la fausse prétention de ses adversaires, qu'Augustin reconnaîtra comme typique du style polémique de «Tullius»²⁹, donnait du piquant aux débats de Cassiciacum entre Augustin et les siens (date: 386). Elle nous avait frappé déjà dans le *Contra Academicos* (3,8,17)³⁰. Elle inspire des remarques narquoises dans le *De beata vita* (2,16) à propos de la dévotion académicienne du disciple d'Augustin³¹, Licentius. Elle se retrouve ici dans le *De libero arbitrio*. Nous en concluons que la charge d'Augustin contre les négateurs de la Providence ne se comprend que rapportée à une grille de lecture, fruit de la culture cicéronienne de l'auteur.

Paris

Jean Doignon †

26) Cf. Cic. rep. 1,4,7: *Maioremque laetitiam ex desiderio bonorum percipimus quam ex laetitia improborum dolorem Cum liceret . . . parem cum ceteris fortunae condicionem subire, non dubitauerim me grauissimis tempestatibus ac paene fulminibus ipsis obuuium ferre.*

27) Cf. Cic. parad. 3,17: *Cui spes omnis et ratio et cogitatio pendet ex fortuna, huic nihil potest esse certi.*

28) Cf. Cic. Lae. 15,54: *Non enim solum ipsa fortuna caeca est, sed eos etiam plerumque efficit caecos, quos complexa est.* C'est à un texte de cette encre corrosive comme celui-là plutôt qu'à quelque stéréotype proverbial, comme le veut Madec (comme n. 7) 390 n. 6, qu'Augustin songe, quand il évoque la dérision dans laquelle la Fortune plonge ses dévots.

29) Dans c. Iul. 2,37, Augustin cite une formule comique de Julien d'Éclane (*de plebeia faece sellulariorum*) qui, sans être un fragm. inc. de Cicéron (n. 366 dans la classification d'H. Hagendahl, *Augustine and the Latin Classics*, Göteborg 1967), est une plaisanterie «à la manière cicéronienne» (*sicut Tulliane iocaris*). Nous l'avons commentée sous la rubrique: «*Locus ignotus* ou pastiche du *Pro Flacco*?» dans notre article: Clichés cicéroniens dans la polémique de Julien d'Éclane avec Augustin, *RhM* 125, 1982, 88–90.

30) Nous renvoyons à notre étude: Cicéron a-t-il comparé Épicure à Liber? (*Academicorum frag.*, apud Augustinum, *C. Acad.* 3,7,16), *REL* 59, 1981, 153–163.

31) Licentius ayant confirmé son attachement indéfectible aux Académiciens (*ego, inquit, illos, nondum desero*: b. uit. 2,16), Augustin le couvre de confusion, en le contraignant à se rétracter à leur sujet, mais il s'agit d'une plaisanterie: *Sed cum his uerbis eum iocantes* (ibid.).